

Procès-verbal

Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2024, Château de Chillon

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale et message du Président M. Stéphane Pommaz
2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta dos Santos, direction du Château de Chillon
3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction
4. Présentation des comptes 2023 et rapport de l'organe de révision
5. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2023
6. Décharge au Comité pour l'exercice 2023
7. Composition du Comité 2024-2025
8. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision
9. Propositions individuelles et divers

1. Ouverture de l'assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz

Ouverture à 18h37.

Le Président salue l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette nouvelle Assemblée Générale ordinaire de Promove. 104 membres ayant le droit de vote sont présents dans la salle.

Il brosse un bref portrait des éléments clés de l'évolution économique de l'année 2023 et souligne notamment la création de 189 nouvelles entreprises dans la région Riviera-Lavaux.

Il souligne l'enjeu du soutien à la formation professionnelle et rappelle l'engagement de Promove au travers du programme AppApp depuis 2015. Il remercie les entreprises formatrices qui contribuent à maintenir cette filière qu'est l'apprentissage. Il évoque également la conférence qui s'est tenue en mars 2024, avec M. le Conseiller d'Etat Frédéric Borloz, lors du Petit Déjeuner de l'Economie.

Le Président aborde également le sujet de la charge administrative, faisant référence à la complexité croissante des démarches imposées aux entreprises mais également dans le contexte de l'aménagement du territoire. Ceci induit des retards dans l'avancée des projets, de la frustration et des coûts supplémentaires.

Après avoir rappelé les modalités de convocation de la présente assemblée, conforme à nos statuts, ainsi que celle ayant trait aux divers votes, il remercie les personnes s'étant excusées, puis passe à la nomination des scrutateurs :

- Mme Nathalie Girardet
- M. Eric Barroud

L'assemblée confirme ces nominations.

Le Président les remercie, et informe que le procès-verbal sera tenu par Mme Carine Girod, Responsable administrative au sein de l'équipe opérationnelle.

L'assemblée générale 2024 est déclarée officiellement ouverte.

Le Président rappelle que l'Ordre du Jour a été envoyé en amont de l'assemblée. Aucun commentaire n'a été reçu au préalable. L'Ordre du Jour est donc soumis à votation et validé à l'unanimité.

2. Messages de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux, et de Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon

Le Président cède la parole à Mme Christine Chevalley, Syndique de la Commune de Veytaux.

Mme Christine Chevalley salue l'assemblée et dresse un bref historique de Veytaux et évoque certaines actualités de la commune.

Le Président la remercie et passe la parole à Mme Marta dos Santos, Directrice du Château de Chillon.

Mme Marta dos Santos ouvre son discours en remerciant les invités présents et en leur souhaitant la bienvenue au sein du Château de Chillon. Elle informe l'assemblée de diverses actualités du Château. Elle remercie par ailleurs Promove pour son soutien dans un projet d'étude mené par la Fondation du Château de Chillon et ayant reçu une subvention LADE en 2023.

Le Président la remercie et passe la parole au Directeur de Promove pour le point 3 de l'Ordre du Jour.

3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction

Bernard Schmid, Directeur, prend la parole. Il salue l'Assemblée et rappelle les éléments clés de la stratégie de développement économique régional, en faisant un point de situation quant à l'évolution des principales thématiques depuis son adoption en 2021. Il souligne en particulier les importants projets concernant le développement de l'économie touristique, notamment en lien à des investissements très importants, en cours ou planifiés, à Montreux. Il souligne la vocation touristique de la ville, véritable station, créée par et pour le tourisme à la fin du 19^e siècle, récemment reconfirmée par la municipalité dans le cadre de sa vision pour le développement touristique.

Il présente ensuite un résumé du Rapport d'Activité 2023, qui a été mis à disposition préalablement sur le site internet. Il termine en remerciant le Comité pour son soutien et les collaborateurs de l'équipe opérationnelle pour leur travail de grande qualité et leur engagement tout au long de l'année.

Le Président reprend la parole et remercie le Directeur.

4. Présentation des comptes 2023 et rapport de l'organe de révision

Les comptes 2023 ont été mis à disposition, pour consultation, sur le site internet de Promove en amont de l'Assemblée Générale. Le Président passe la parole à M. Yves Reichenbach, expert fiduciaire et membre du comité qui passe les comptes en revue et détaille l'ensemble des chiffres.

Le total du bilan s'élève à CHF 935'646.28 tandis que le compte de résultat est équilibré (CHF 1'202.38) après amortissement régulier et attribution de CHF 100'000 à la provision pour activités futures. Ce surplus est lié à des produits en hausse, notamment en lien aux nouveaux membres, et à des charges en baisse de manière ponctuelle, en lien à des mouvements RH.

Le Président remercie M. Reichenbach pour la lecture et l'analyse des comptes 2023. Il passe la parole à M. Arthur Gartmann, co-Directeur de la Fiduciaire J. Ineichen, qui a procédé à la révision des comptes. Celui-ci salue l'assemblée et confirme la bonne tenue des comptes. Aucune remarque n'est à apporter.

5. Adoption du rapport d'activité et des comptes 2023

Ouverture de la discussion sur le rapport d'activité et les comptes 2023.

La parole n'est pas demandée.

La discussion est close.

Le rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

Les comptes 2023 de notre association sont acceptés à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

6. Décharge au Comité pour l'exercice 2023

Le Président rappelle que les membres du comité ne participent pas à ce vote.

La décharge est donnée à notre Comité à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

7. Composition du Comité 2024-2025

Le Président présente la composition du Comité actuel. Il rappelle que les représentant des communes sont désignés au sein de leur Municipalité respective et ce, en principe, pour toute la

durée de la législature. A contrario, les membres représentant le domaine privé sont élus par l'assemblée générale pour une durée de 2 ans, renouvelable.

Il informe que M. Rémy Cregut a remis la direction du Centre des Congrès de Montreux à M. Jean-Pierre Pigeon et remet donc également son siège au sein de notre comité. Il le remercie pour son engagement et son implication pour notre association durant de nombreuses années.

Concernant le représentant du domaine bancaire, cette place est soumise à un tournus tous les deux ans. L'actuel membre du Comité est M. Ronald Colliard (Credit Suisse), qui laisse sa place à Mme Rachel Perroud (BCV).

Par ailleurs, à la suite d'une réorganisation des dicastères au sein de la Commune de La Tour-de-Peilz, Mme Sandra Pasquier, Syndique et actuelle membre du Comité, transmet son siège à M. Jean-Pierre Schwab, Conseiller Municipal.

Le Président annonce donc les trois nouveaux membres du Comité de l'association :

- M. Jean-Pierre Pigeon, partenaire de développement, représentant du 2m2c
- Mme Rachel Perroud, représentante des banques
- M. Jean-Pierre Schwab, représentant de la commune de La Tour-de-Peilz

Excepté pour M. Jean-Pierre Schwab, les deux autres places sont soumises à votation.

La nouvelle composition du Comité, pour l'exercice 2024-2025, est soumise au vote de l'assemblée concernant les représentants des milieux économiques.

Les mandats sont confirmés à l'unanimité

Avis contraires 0

Abstentions 0

8. Renouvellement pour un an de notre organe de révision

M. Stéphane Pommaz, Président de Promove :

« Votre comité vous propose de réitérer notre confiance à la Fiduciaire Ineichen SA à Montreux, en la confirmant dans son rôle d'organe de révision officiel. »

Le mandat d'organe de révision est renouvelé pour une année à la fiduciaire J. Ineichen SA à Montreux, à l'unanimité.

Avis contraires 0

Abstentions 0

9. Propositions individuelles et divers

Le Président rappelle qu'en 2024 se tiendra une nouvelle édition de notre prix économique régionale, Les Mérites de l'Economie Riviera-Lavaux. Les candidatures sont clôturées depuis le 30 avril dernier et le Jury est actuellement en train d'évaluer les dossiers. La soirée de remise des prix aura lieu le jeudi 14

novembre 2024. Il informe que quelques tables sont encore disponibles et que les entreprises intéressées peuvent se manifester en contactant l'association.

Aucune proposition n'a été reçue en amont de l'Assemblée. La parole n'est pas demandée, la discussion est close.

Le Président informe des dates des futurs événements de l'association.

Il remercie à nouveau toute l'équipe de Promove, ainsi que le Comité de l'association. Il remercie également les membres pour leur confiance.


L'assemblée générale 2024 est clôturée à 20h03.

Montreux, le 6 juin 2024

Procès-verbal validé le 16.6.2024


Stéphane Pommar
Président


Bernard Schmid
Directeur


Carine Girod
Secrétaire de séance